période, la dette nette est tombé de 33.4 p. 100 du PNB à 26 p. 100 du PNB.

- 2. En ce qui concerne les déficits canadien et américain, les chiffres les plus comparables sont ceux de la comptabilité nationale, selon lesquels le déficit du gouvernement canadien, par habitant, était de \$386 en 1979, alors que celui du gouvernement américain était de \$48. Les chiffres les plus comparables de la dette sont ceux ayant trait à la dette totale non échue, laquelle, le 31 mars 1980, était de \$3,018 et de \$3,946 par habitant, pour les gouvernements canadien et américain, respectivement.
- 3. Dans l'allocution du ministre des Finances, le 21 avril dernier, on prévoyait que le total des frais de la dette publique, y compris les comissions, les rabais, les primes, les frais afférents au service de la dette publique et les frais d'émission de nouveaux emprunts, se chiffrerait à quelque \$10.8 milliards pour l'année financière 1980-1981. Cela représentait 17.9 p. 100 des débours totaux projetés de \$60.4 milliards pour 1980-1981. Depuis, le ministre des Finances a fait savoir que la baisse rapide des taux d'intérêt fera probablement passer les frais afférents à la dette à un niveau un peu inférieur à celui de la prévision d'avril, représentant ainsi un pourcentage légèrement plus faible des débours totaux.

MM. FILLMORE ET LEBLANC

Ouestion no 1332-M. Cossitt:

En 1979, deux fonctionnaires, MM. Fillmore et Leblanc, ont-ils été remerciés du pénitencier Dorchester (N.-B.) et, dans l'affirmative, a) quand, b) pourquoi?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada: MM. Fillmore et Leblanc ont démissionné du Service correctionnel du Canada.

- a) Le 23 février 1979.
- b) Le Service correctionnel du Canada considère qu'un employé donne sa démission pour des raisons personnelles et propose respectueusement que le meilleur moyen d'obtenir ces renseignements est de s'adresser aux intéressés eux-mêmes.

LE PERSONNEL EMBAUCHÉ SUR PLACE À L'AMBASSADE DU CANADA À MOSCOU

Question no 1333-M. Cossitt:

- 1. Au sujet de la réponse à la question no 164 qui demandait, entre autres, les nom, adresse, fonctions, salaire et raisons de départ des citoyens russes qui ont quitté leur poste à l'ambassade du Canada à Moscou, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pu que communiquer leurs nom et raisons de départ?
- 2. Le gouvernement a-t-il en sa possession les adresse et salaire des ressortissants russes travaillant à l'ambassade de Moscou et, a) dans l'affirmative, pourrait-il les communiquer, b) sinon, pourquoi?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):

1.

| Nom | Fonctions | Traitement Annuel (Roubles) |
|---------------|------------------|--------------------------------|
| Davydova, L. | Agent commercial | Rbls 4,380 p.a. |
| Fatyanova, A. | Traducteur | Rbls 3,060 p.a. |

| Kuritsin, S. | Conducteur | Rbls 3,240 p.a. |
|----------------|-----------------------|-----------------|
| Neustroyev, V. | Conducteur | Rbls 3,360 p.a. |
| Popikov, A. | Conducteur | Rbls 3,060 p.a. |
| Mishen, S. | Conducteur | Rbls 3,120 p.a. |
| Cherkasova, L. | Traducteur consulaire | Rbls 3,060 p.a. |
| Nilubov, V. | Conducteur | Rbls 3,060 p.a. |

2. Le gouvernement a en sa possession les addresses, mais elles n'apparaissent pas étant donné que la politique du ministère, en accord avec l'esprit de la loi canadienne sur les droits de la personne, est de ne pas fournir ce genre de renseignement personnel.

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS—LES PRÊTS À L'URSS

Question nº 1335-M. Vankoughnet:

- 1. La Société pour l'expansion des exportations a-t-elle consenti des prêts ou des garanties à l'U.R.S.S. pour l'achat de matériel, de permis, de services, de documentation technique et d'expérience industrielle destinés à bâtir, développer et moderniser l'industrie soviétique de l'automobile et, dans l'affirmative, de quel montant?
- 2. La somme prêtée sera-t-elle remboursée en dollars ou en biens?
- 3. Certaines dispositions prévoient-elles l'envoi d'automobiles canadiennes en Russie?

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce)): Voici la réponse de la Société pour l'expansion des exportations:

- 1. Non.
- 2. Sans objet.
- 3. Sans objet.

LES DÉPENSES PAR HABITANT CONSACRÉES AU TITRE DE LA DÉFENSE

Question nº 1338—M. Herbert:

- 1. Au cours de chacune des cinq dernières années, quelle somme approximative, exprimée en dollars constants, a été consacrée à la défense par habitant, et quel pourcentage de cette somme a été dépensé à l'étranger?
- 2. D'après le gouvernement, combien les États-Unis dépensent-ils approximativement par habitant au chapitre de la défense?
- L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): 1. Les sommes dépensées par habitant aux fins de la défense ont été calculées à l'égard de chaque année financière, et rajustées en dollars de 1979-1980 à partir de l'indice implicite des prix de Statistiques Canada pour la dépense nationale brute.

| | Ministère de la Défense nationale | Dépenses au chapitre de la défense Définition de l'OTAN ¹ |
|-----------|--------------------------------------|--|
| 1975-1976 | 180 | 192 |
| 1976-1977 | 183 | 195 |
| 1977-1978 | 189 | 203 |
| 1978-1979 | 192 | 207 |
| 1979-1980 | 182 | 197 |

Outre les dépenses du ministère de la Défense nationale, cette colonne comprend celles des autres ministères fédéraux qui correspondent à la définition de l'OTAN pour ce qui est des dépenses au chapitre de la